

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 novembre 2018  
Français  
Original : russe

**Assemblée générale**  
**Soixante-treizième session**  
Point 34 b) de l'ordre du jour  
**Prévention des conflits armés : renforcement du rôle  
de la médiation dans le règlement pacifique des différends  
et la prévention et le règlement des conflits**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-treizième année**

**Lettre datée du 1<sup>er</sup> novembre 2018, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie concernant l'aggravation de la situation en Ukraine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 b) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 1<sup>er</sup> novembre 2018 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie**

**Septième législature**

**Déclaration de la Douma d'État concernant l'aggravation  
de la situation en Ukraine**

La Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie s'inquiète de l'aggravation de la situation qui règne en Ukraine et est préoccupée par la menace militaire croissante que posent les autorités de Kiev dans la zone de conflit du Donbass. Le 14 octobre 2018, jour de la fête de l'Intercession de la Mère de Dieu, le centre de Kiev a été le théâtre d'une nouvelle manifestation néonazie, les bandéristes ayant décidé de profiter d'une célébration chère aux croyants orthodoxes pour appeler au lancement de représailles contre les Russes et l'église canonique orthodoxe d'Ukraine.

Les instigateurs du coup d'État survenu en Ukraine en 2014 se mêlent sans vergogne de la vie religieuse et ecclésiale et veulent créer une prétendue église locale unie dans le pays. Ce faisant, ils cherchent à détruire la véritable Église orthodoxe, légitimer les schismatiques que soutiennent les autorités ukrainiennes et « sanctifier », avec l'aide de ces derniers, la poursuite de la guerre les opposant aux Russes et aux russophones dans l'est du pays. En réalité, les autorités ukrainiennes ont entrepris de faire de l'Ukraine une base d'où s'en prendre à la Russie et à sa population, sur tous les fronts et de toutes les manières imaginables.

Les députés de la Rada suprême d'Ukraine ne cessent d'adopter de nouvelles lois préjudiciables à la langue russe, aux citoyens russophones et aux relations avec la Russie. Ainsi, en septembre 2017, une loi sur l'éducation a été adoptée en vue de bannir totalement des établissements d'enseignement secondaire et supérieur l'usage du russe et de toutes les langues utilisées par des minorités ; en janvier 2018, la Russie a été qualifiée de « pays agresseur » dans une loi adoptée pour protéger la souveraineté nationale de l'Ukraine dans les régions temporairement occupées de Donetsk et de Louhansk ; en septembre 2018, le Président ukrainien, Petro Porochenko, a décidé de rompre le Traité d'amitié, de coopération et de partenariat qui unissait la Fédération de Russie et l'Ukraine depuis 1999, afin de rejeter l'idée même qu'il était possible d'entretenir des relations amicales et de coopérer avec la Russie ; le 4 octobre 2018, les députés de la Rada suprême ont adopté un projet de loi imposant l'ukrainien en tant que langue nationale et réprimant autant que possible l'utilisation de la langue russe, dans lequel ils sont allés jusqu'à dire que les discussions portant sur le multilinguisme en Ukraine devaient être considérées comme des tentatives de renverser le système constitutionnel.

S'évertuant à saboter les accords de Minsk tout en prétendant avoir sa place parmi les autres États européens, l'Ukraine continue de mobiliser ses troupes dans le Donbass, d'y avoir recours aux armes et d'y commettre des assassinats, allant, à plusieurs reprises, jusqu'à organiser des attentats pour arriver à ses fins. Le pays s'étant transformé en État terroriste, ses dirigeants actuels ont les mains couvertes du sang d'Alexandre Zakhartchenko et de nombreux autres fils et filles du Donbass.

L'Ukraine est encouragée par des commanditaires et des inspirateurs occidentaux à commettre ces actes infâmes. La Douma d'État appelle l'attention sur les agissements des États-Unis d'Amérique et d'autres pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui, en fournissant des armes à l'Ukraine et en fomentant une politique antirusse, la poussent à agir de façon agressive envers son propre peuple et alimentent les conflits interethniques et interconfessionnels.

La Douma d'État est convaincue que toute nouvelle tentative, par l'Ukraine, de lancer, dans le Donbass, une offensive militaire à grande échelle qui s'accompagnerait de meurtres et d'actes terroristes visant la population engendrerait une réaction correspondante et aura inévitablement des conséquences désastreuses. Elle estime par ailleurs que les autorités ukrainiennes actuelles seront, au regard de l'Histoire, tenues pour responsables d'avoir rompu les relations unissant leur pays à la Russie, à moins qu'elles ne changent de cap.

Il en est encore temps.

Le Président de la Douma d'État  
de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie  
(Signé) V. V. **Volodin**

Moscou, le 18 octobre 2018

---